

# Potentiel de développement du cheval territorial (CGAAER-2012)



Crédit photo : Claire REMY / CGEDD - BC

Conseil général de l'Environnement  
et du Développement durable

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr>

# La Mission(motivations)

- Janvier 2012
- Regain d'intérêt pour les collectivités, en particulier les communes pour l'utilisation du cheval comme alternative à l'emploi de matériel mécanique classique
- Plus de 200 communes ont franchi le pas
- Sujet porteur : lien avec le territoire, l'écologie, la biodiversité et les hommes
- Un tissu d'associations dynamique
- Des utilisations variées faisant appel à de nombreux secteurs professionnels dont des grands groupes privés avec une image de modernité
- Études ont montré le potentiel (Equiressources IFCE-Région Basse Normandie, mémoire fin d'études INRA/IFCE/ENITA Bordeaux)
- Rôles et moyens des différents acteurs privés et de l'Etat bien définis en filière trait pour la production de viande et l'usage de l'espace. Mal définis pour l'utilisation du cheval territorial.

# La mission(commande)

- Approche nationale
- Connaissance du secteur, des acteurs et des initiatives déjà effectives
- Formation des hommes, les métiers et la réglementation liée
- Sélection et formation des chevaux
- Conception et production de matériel et d'équipements spécifiques
- Appui au montage de dossiers, à l'évaluation de leur pertinence et de la synergie entre les différentes initiatives

# Principaux constats(1)

- Cheval territorial : plus facile de décrire ce qu'il fait que ce qu'il est. « cheval utilisé par une collectivité afin d'assurer sur son territoire des missions de service public telles que transport de passagers, ramassage de déchets, entretien d'espaces verts ou d'espaces naturels, prévention-sécurité ». « Agent de service public multifonctions » au service d'une politique de développement durable au sein de la cité.
- Une filière en développement : mouvement amorcé au début des années 90, plusieurs dizaines de communes de plus par an, importance des « personnes clés ».
- Une filière très éclatée et mal connue :
  - - des acteurs nombreux et variés : associations(FNCT, CNCT, ass de races, SNCP, HIPPOTESE, CERRTA, FECTU), collectivités, IFCE, administration, secteur privé(VEOLIA, SITA, BE)...
  - - secteur mal identifié : données imprécises, fragmentées
- Une filière qui dispose de sérieux atouts avec des opportunités à saisir : dynamisme des acteurs, nombreuses expériences positives, grand choix de races, porte le développement durable

# Principaux constats(2)

- Des formations hétérogènes : formateurs, jury, évaluation. Pas toujours en adéquation avec la demande particulière que constitue la conduite du cheval en ville. Absence de référentiel qui s'impose.
- Une réglementation concernant le personnel et l'attelage qui n'est plus adaptée au monde moderne: code de la route prévoit de longue date, dans le cas de la traction animale, des obligations spécifiques qui sont essentiellement orientées sur les véhicules (dimension, feux, frein, charge, convoi...) et non sur l'âge, la qualification du conducteur contrairement à d'autres pays européens.
- Une sélection des chevaux qui pose débat : standard historique (« modèles et allures ») ou orientation de la sélection en fonction de l'utilisation à laquelle est destinée le cheval(travail, viande). L'évaluation comportementale du cheval utilisé dans la cité jugée prioritaire par les différents protagonistes est insuffisamment établie.

# Principaux constats (3)

- Des matériels et des équipements issus d'une filière de production le plus souvent artisanale et éclatée mais qui s'inscrit dans la modernité : véhicules hippomobiles modernes, usage mixte cheval-camion,
- Une offre d'aides publiques difficiles d'accès pour les porteurs de projets : éclatement des structures, positionnement variable selon les Régions, « boîte à outils »,
- Un besoin d'ingénierie de la part des collectivités : opportunité du projet, évaluation des besoins, élaboration du cahier des charges, choix du pilotage
- Une forte sensibilité des usagers pour les domaines touchant au développement durable, à la protection animale et à la sécurité.

# Recommandations (1)

- Les recommandations formulées sont généralement le reflet des préoccupations partagées exprimées par les interlocuteurs en vue d'ouvrir la voie à d'utiles collaborations entre les pouvoirs publics et leurs établissements.
- Recommandations concernant les professionnels :
  - Faire inscrire la profession de cocher au répertoire des métiers
  - Recensement des formations avec élaboration d'un socle commun de formation et d'évaluation
  - Procéder à une évaluation du code de la route afin de proposer les ajustements nécessaires aux conditions de circulation actuelles

# Recommandations (2)

- Recommandations concernant le regroupement de l'action publique
  - Étendre au cheval territorial la mission de l'observatoire économique et social de l'IFCE
  - Engager une réflexion en vue de définir un protocole d'évaluation comportementale d'un cheval et de caractériser son aptitude au domaine public
  - Établir la limite entre les appuis possibles de l'IFCE et les prestations relevant du secteur concurrentiel
  - Mettre le sujet de l'élaboration d'une charte professionnelle à l'ordre du jour du comité ad hoc de l'IFCE
  - Mettre en place de manière formelle au sein de l'IFCE une fonction d'animation du réseau des acteurs liés à l'utilisation du cheval territorial.

# Conclusion

Le cheval territorial constitue un complément à l'emploi de l'énergie mécanique au service des collectivités et contribue à la pérennisation de nos races menacées en mettant à profit les qualités physiques et comportementales du cheval dans la cité.

Il convient d'observer que les échecs sont peu nombreux et que le processus se poursuit avec la participation de grands groupes qui croient à la conquête du marché des grandes agglomérations.



**Merci de votre attention**